

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs de la formation :

- Répondre à l'obligation réglementaire de recyclage de la formation du Code IMDG §1.3,
- Actualiser les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses par voie maritime,
- Réviser les règles pour classer, emballer, apposer les marques et étiquettes, charger/décharger les engins de transport, établir les documents, réceptionner, manutentionner, établir les plans de chargement etc. des marchandises dangereuses en conformité avec les textes réglementaires (OMI- IMDG).

Durée : 1 jour

Pré-requis :

- Avoir déjà connaissance d'une autre réglementation TMD (IATA et/ou ADR).

Public concerné :

- Les expéditeurs, personnels administratifs, chargeurs, transitaires, commissionnaires de transport, commerciaux, conditionneurs, emballeurs, etc. chargés de l'expédition, de l'acheminement, de la vérification et/ou du contrôle de conformité avant la remise à la Compagnie maritime.
- Personnes ayant déjà été formées sur une réglementation TMD (ADR et/ou IATA) et souhaitant compléter ses connaissances.

Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Animation multimédia,
- Livret stagiaire individuel,
- Mise à disposition du Code IMDG en vigueur,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,

Encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT qualifié.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test final de contrôle des connaissances acquises - QCM

Validation de la formation :

- Remise d'une attestation de suivi de stage.

Programme et durée de la formation :

Le stage se déroule sur une durée de 1 jour, à raison de 7h00 par jour.

🕒	JOUR 1
9h00	- Présentation des stagiaires et attentes de chacun. - Objectifs de la formation. - Les différentes Réglementations TMD. - Historique, présentation et méthode d'utilisation du Code IMDG. - Classification des M.D. / Polluants marins.
10h30	Pause
10h45	- Liste des marchandises dangereuses. - Etude des quantités limitées. - Instructions d'emballages. - Exercice : Recherche des caractéristiques de Matières dangereuses.
12h30	Déjeuner
13h30	- Homologation et épreuves de résistance sur les emballages - Exercices individuels ou en groupe suivis des corrigés. - Marquage et étiquetage des colis. Les suremballages. - Exercices suivis du corrigé. - Signalisation des conteneurs (panneaux-oranges, plaques étiquettes), le cas échéant.
15h15	Pause
15h30	- Documents de transport. - Déclaration d'expédition et certificat d'empotage. - Exercices d'application. - Incompatibilités et séparation des marchandises dangereuses. - Test final - QCM
17h00	Fin